

## Fiches Erasme sur le doctorat

Décembre 2016

# ENCADREMENT ET SUIVI DU DOCTORAT

**La qualité du doctorat est très largement liée à la qualité de son encadrement.**

Un encadrement de qualité doit permettre d'éviter l'abandon (tout abandon ayant un coût humain) et une durée trop élevée de la thèse (qui représente également un coût psychologique et économique pour le.a doctorant.e).

Il ne s'agit pas d'énoncer ici ce que doit être l'encadrement du doctorat qui peut varier selon les disciplines, les projets professionnels, les situations des doctorant.e.s, d'autant plus que le bon encadrement est celui qui sait s'adapter à la spécificité de chaque doctorant.e. Il s'agit plutôt d'énoncer les points sur lesquels chaque encadrant.e doit mener une réflexion et prendre des décisions adaptées à la situation.

Cet encadrement n'est pas seulement celui de la recherche scientifique aussi importante et essentielle soit cette dimension, mais celui d'une formation globale dans une logique de poursuite de carrière (le terme « poursuite de carrière » est aujourd'hui préféré à celui d'insertion professionnelle car le doctorat est considéré comme une expérience professionnelle et pas seulement un temps de formation).

Cela implique écouter, être disponible, attentif aux problèmes, ne pas hésiter à susciter un entretien avec le comité de suivi et dans le cas où il n'existe pas solliciter le directeur de l'école doctorale ou un membre du bureau.

Encadrer une thèse c'est prendre conscience que l'on ne peut tout faire et qu'il faut l'appui d'autres personnes. C'est pour cela qu'il importe d'impliquer d'autres chercheurs au sein du laboratoire, de l'école doctorale ou à l'extérieur.

# Fiches Erasme sur le doctorat

Décembre 2016

## 1. Sélectionner un.e doctorant.e.

**Sélectionner les candidat.e.s, refuser des candidat.e.s qui ne semblent pas prêt.e.s, pas motivé.e.s, pas assez formé.e.s à la recherche, qui ne disposent pas de la disponibilité voire de la volonté pour faire une thèse est essentiel.** Il revient à l'encadrant.e sollicité.e de vérifier les aptitudes, les ressources du.de la candidat.e pour réaliser un doctorat. C'est un moment essentiel pour éviter que ne se s'engagent en thèse des personnes qui risquent de très vite abandonner. Il faut s'assurer que le projet de thèse fait sens par rapport au projet professionnel, ne pas hésiter à inciter certain.e.s à aller dans d'autres directions plus adaptées à leur profil ou prendre un temps supplémentaire de réflexion voire leur demander de compléter leur formation. Il faut éviter de répondre à des urgences circonstancielles (obtention d'une bourse, problème de visa, etc.) pour ne pas prendre le temps d'étudier les conditions d'une candidature. Il ne doit jamais y avoir urgence et il importe de prendre le temps d'étudier les dossiers. D'autant plus que les dossiers mal documentés ont de forte chance d'être refusés au niveau de l'école doctorale.

Il faut également prendre le temps de rédiger le projet doctoral. Il ne peut s'agir de laisser seul.e le.la candidat.e réaliser ce travail. Il s'agit d'un travail en commun avec le directeur ou la directrice, le.la candidat.e ne pouvant maîtriser tous les éléments demandés (et présentés dans la fiche Erasme sur le doctorat consacrée à l'inscription).

## 2. S'inscrire

**Voir la fiche Erasme sur le doctorat consacrée à l'inscription.**

## 3. Encadrer la recherche scientifique

**Le risque principal est que le.a doctorant.e ne saisisse pas ce qui lui convient de faire.** Il revient au directeur ou à la directrice de définir un calendrier, de donner des objectifs (et définir des objectifs intermédiaires), organiser des séminaires collectifs et/ou des rencontres régulières. Il faut donc réaliser régulièrement des bilans de l'activité et (re)définir des échéanciers et des objectifs adaptés à l'évolution de la situation.

Les études montrent, ce qui n'est pas une surprise, que nombre d'abandons sont liés à la solitude de certain.e.s doctorant.e.s. Il faut pour cela que le.la directeur.trice soit présent.e mais aussi permettre l'insertion du. de la doctorant.e au sein de laboratoire, dans des réseaux de chercheur.e.s, de doctorant.e.s.

Il. elle doit également organiser le travail de recherche sur le plan technique et financier. Aider au travail de terrain, à la construction du corpus, à l'accès à des données (statistiques par exemple). Pour cela il faut définir les besoins dès l'inscription, obtenir l'engagement du laboratoire pour le financement (avec le soutien de l'école doctorale pour certaines activités).

# Fiches Erasme sur le doctorat

Décembre 2016

## 4. Suivre la formation

**Le.a doctorant.e doit suivre des formations, d'une part pour réaliser son projet de recherche** (formations disciplinaires, scientifiques, méthodologiques), **d'autre part pour développer des compétences transversales liées aux activités annexes à la recherche** (enseignement, expertise, diffusion) **et/ou à son projet professionnel** (entreprenariat, travail dans des organisations internationales, ...). Il.elle doit être accompagné.e par son.sa directeur.trice dans ses choix, ses stratégies de formation. Le directeur ou la directrice doit l'aider à définir son parcours individuel de formation et ses transformations au fur et à mesure de l'avancement de la recherche.

## 5. Soutenir la poursuite de carrière

**Le directeur ou la directrice de thèse doit s'engager dans la poursuite de carrière du.de la doctorant.e** en l'aidant à définir un projet professionnel réaliste, en lui donnant les moyens de l'atteindre en particulier en l'aidant à évaluer les compétences acquises et celles qui restent à acquérir. Il.elle peut pour cela l'inciter à faire un bilan de compétences et l'aider dans le choix des formations complémentaires.

## 6. Accompagner les échéances et les réinscriptions

**Le directeur ou la directrice de thèse doit s'assurer du respect des échéances par les doctorant.e.s qu'il ou elle dirige.** Rédaction d'un rapport annuel qui fait le point sur la recherche et les problèmes rencontrés, les besoins de formation, l'évolution du projet professionnel et les perspectives de poursuite de carrière. Ce rapport fait l'objet d'une soutenance collective et doit être envoyé à l'école doctorale avec un compte rendu du directeur ou de la directrice pour rendre possible l'inscription pour l'année suivante. Chaque laboratoire définit des règles pour cet exercice.

Il faut également s'assurer que la rencontre avec le comité de suivi auquel il ou elle ne participe pas se fasse si possible dès la 1<sup>ère</sup> année et de façon obligatoire chaque année avant la réinscription. C'est une instance à même de saisir d'éventuels problèmes et permettant de réorienter le doctorat si nécessaire. Le rapport est transmis au.à la doctorant.e, le.a directeur.trice de la thèse et du laboratoire, au directeur de l'école doctorale.

# Fiches Erasme sur le doctorat

Décembre 2016

## 7. La première année

**Cette première année est cruciale et elle ne peut plus être considérée aujourd'hui comme une année préparatoire permettant de mieux définir le sujet.** Cette définition doit être faite en amont de l'inscription et la première année doit être une réelle année de recherche qui ne peut se limiter à l'exploration de la littérature aussi nécessaire soit-elle. Il importe donc de définir des objectifs liés à la recherche avec un échéancier précis. Faire de la 1<sup>ère</sup> année une année effective de travail de recherche est sans doute ce qui permet de réaliser des thèses plus courtes.

## 8. Co-encadrer

**La présence de co-encadrant.e.s est une richesse mais est aussi une difficulté qui vient rendre plus complexe le travail de direction.** C'est pourquoi l'école doctorale ne considère pas qu'un.e doctorant.e co-encadré.e compte pour moitié. Il importe de bien définir le rôle de chaque encadrant.e, les modalités de travail avec le.la doctorant.e et la façon de résoudre d'éventuelles divergences entre co-encadrant.e.s. Le.la doctorant.e doit savoir ce qu'il.elle doit attendre de chaque co-encadrant.e et comment s'organise le travail quotidien, les rencontres, les échanges. L'idéal serait de disposer d'un document qui définisse cela, document qui peut bien entendu être modifié au cours du doctorat.

Dans le cas de co-tutelle la convention doit définir la façon dont la direction de thèse est répartie entre les deux institutions et les différent.e.s encadrant.e.s

## 9. Valoriser la recherche

**La valorisation de la recherche doctorale est devenu une dimension essentielle du doctorat** (il n'est plus question de le renvoyer à l'après doctorat) ainsi que le précise l'Arrêté du 25 mai 2016.

Il s'agit de définir dès l'inscription une politique de diffusion (colloques, articles, autres activités) qui sera affinée au cours du temps. Selon le projet professionnel, les modalités de valorisation pourront différer. Si les doctorant.e.s visant une carrière académique doivent se faire connaître de leurs pairs à l'occasion de colloques et séminaires, écrire des articles (en particulier en fonction des règles définies par le CNU de leur discipline et qui doivent leur être communiquées au plus tôt), d'autres doctorant.e.s doivent définir des politiques adaptées au milieu professionnel concerné (conférences dans des instances professionnelles, publication dans des revues professionnelles, etc.)

## 10. Soutenir

**On se reportera à la fiche Erasme sur le doctorat consacrée à la soutenance.**